

L'Etrille Curtilloise



Chers habitants de Curtilles,

Après un été chahuté en terme de météo qui nous a quelque-peu limité l'utilisation des terrasses, nous voilà rentrés dans la période automnale avec ses magnifiques couleurs de forêt et ses odeurs bien spécifiques de fin de saison estivale.



Il est encore temps pour vous de faire une balade le long de la Broye afin de vous faire une idée sur les explications de Félix Luder sur le réseau écologique de Curtilles et environs qui permet de conserver une diversité au niveau de la flore et de la faune de notre région.

Lors du Conseil Général de juin, c'est la zone du Café Fédéral qui a été retenue comme emplacement pour le futur projet communal. Sur demande de la Municipalité, une commission a été nommée avec pour objectifs de définir les possibilités de rénovation ou d'implantation de bâtiments afin de subvenir aux besoins de notre population. Le résultat de ces travaux devrait être connu au printemps 2015 et nous ne manquerons pas de revenir sur ce projet dans notre prochaine édition.

Comme à l'accoutumée, la fin de l'année verra arriver diverses petites animations, n'oubliez donc pas d'inscrire vos enfants au bricolage du 22 novembre et venez nombreux au « Noël au village » qui se déroulera le samedi soir 20 décembre.

2015 verra naître, si tout se passe bien au niveau des demandes d'autorisations en cours, une nouvelle manifestation pour notre village sous forme d'une course de côte entre Curtilles et Prévonloup qui vous est détaillée en page 6 et 7. Ce week-end de septembre 2015 pourrait être l'occasion de faire la fête à Curtilles dans une ambiance rétro.

Je ne pourrais terminer mon petit mot sans lancer un appel aux propriétaires de chien en leur demandant de respecter les articles du règlement de police à ce sujet. Nous avons toujours passablement de plaintes concernant ces animaux qui se baladent dans le village, laissant souvent des traces qui ne sont pas des plus agréables.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Eric Binggeli, Syndic

Sommaire

Thème	page
Le mot du Syndic	2
Energie et village	3 - 5
Autos - Motos	6 - 7
Les Aînés en vadrouille	8
Curtilles Passé - Présent	9
Entrée scolaire Poésies	10
Infos pratiques	11



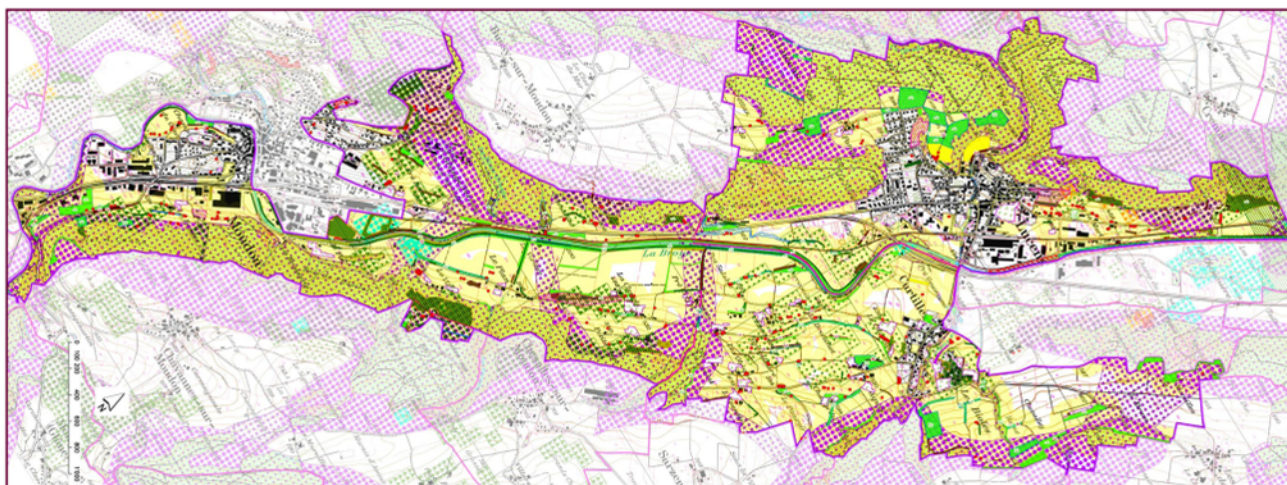
Un peu d'écologie...

Sur le plan topographique, notre commune englobe des contrées bien différentes. Tout d'abord, chacun connaît bien le village à proprement parler qui s'est construit au fil du temps le long du ruisseau des Vaux. Au-delà de la zone habitée, les limites de la commune s'étirent depuis le sud-ouest au lieu-dit Prévondens jusqu'au nord-est au lieu-dit la Chaumière. Sur les côtés, la commune est délimitée par la Broye à l'ouest et par les « hauteurs » des bois et pâturages des Obèques, Paquis, Colan et Rosex.

Les adeptes des balades dans ces contrées auront remarqué que la variété paysagère y est très diversifiée. Tout d'abord, la part de la surface communale occupée par les forêts représente 15%. Il s'agit pour l'essentiel de forêts mixtes avec prédominance de foyards et d'épicéas. Ces forêts se trouvent sur les flancs de la commune et abritent la plupart du temps un cours d'eau. La surface agricole occupe les trois quarts de la surface de la commune. On y rencontre des champs cultivés, des fermes foraines et sur les flancs, bien souvent, des pâturages-herbages entrecoupés de talus boisés.

Le réseau écologique de Curtilles et environs

Depuis 2001, la Confédération donne la possibilité aux agriculteurs, sensibles aux aspects environnementaux, de valoriser leurs surfaces dans le cadre de l'ordonnance sur la qualité écologique (OQE). Il s'agit d'une mesure facultative de la politique agricole visant à améliorer la qualité des milieux naturels au sens large. En particulier il s'agit, entre autre, de mettre bout à bout toutes les *surfaces de compensation écologique* * de chaque agriculteur dans un périmètre donné, c'est-à-dire en faire un réseau. Afin qu'un projet puisse démarrer, il faut au minimum 5 agriculteurs partants ou au minimum 100 ha de surface agricole utile. Très peu utilisée, durant les dix premières années, cette mesure connaît un essor important durant les quatre dernières. C'est ainsi qu'après de longues démarches *Le réseau écologique de Curtilles et environs* a été approuvé par le Service d'agriculture du canton de Vaud. Il s'étend également sur les communes voisines de Lucens et Moudon et recouvre une superficie totale de 759 hectares. Trente-quatre agriculteurs sont actuellement membres de l'association.



**Surfaces de compensation écologique (SCE)*

Ce sont des surfaces que l'agriculteur n'a pas le droit de cultiver. Il s'agit d'herbages de jachères ou de haies qui ne reçoivent pas d'engrais.

Les SCE doivent représenter au minimum 7% de la surface agricole utile.

Le réseau écologique de Curtilles et environs

L'idée de mettre en place ce réseau a de suite été partagée par une grande majorité des agriculteurs concernés. Tout d'abord, il a fallu organiser plusieurs séances d'informations, mettre en place un comité ainsi qu'un statut juridique, adopter des statuts, établir un budget et finalement mandater un bureau avec pour mission de faire reconnaître notre réseau auprès du canton. C'est finalement le bureau d'écologie Studer, expérimenté dans ces travaux, qui a été retenu.

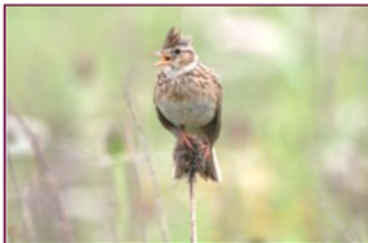
Le rapport établi par la biologiste en charge de ces travaux est un document assez formel et très précis sur d'une part l'état initial sur le plan écologique du périmètre et d'autre part les mesures pouvant être prises par les agriculteurs permettant d'apporter des améliorations. La durée du projet est de 6 ans, les agriculteurs s'engagent par un contrat écrit. Au bout de trois, respectivement six ans, le bureau d'écologie établit un rapport attestant des progrès effectués.

En cas de non atteinte des objectifs, le canton peut renoncer à poursuivre le contrat.

Objectifs du réseau

Afin de mesurer l'atteinte des objectifs, il a fallu tout d'abord en fixer. C'est ainsi qu'après des relevés minutieux, le réseau a défini ses propres espèces cibles ainsi que ses espèces caractéristiques (faune et flore). Les espèces cibles choisies sont des espèces menacées, les espèces caractéristiques, quant à elles, ne sont pas prioritaires mais emblématiques pour un type de milieu donné et peuvent être favorisées par des mesures du réseau.

Espèces cibles et caractéristiques

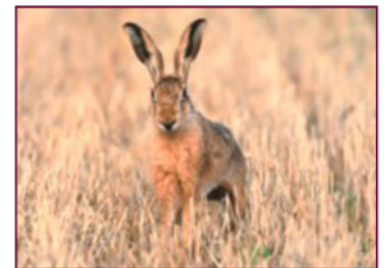


Alouette des champs

L'alouette a été choisie parce qu'elle est présente dans le périmètre. Plusieurs individus ont été recensés au nord de la commune en juin 2011. Elle profitera des bandes non fauchées laissées sur les prairies extensives ainsi que de l'aménagement d'ourlets sur les terres assolées.

Lièvre d'Europe

Le lièvre d'Europe est une espèce qui profitera de l'ensemble des mesures mises en place, qu'il s'agisse de prairies extensives, de haies ou d'ourlets. Il est l'espèce par excellence de la communication lorsqu'il s'agit d'expliquer le besoin en éléments naturels dans les zones de grandes cultures.



Rouge queue à front blanc

Le périmètre est particulièrement riche en vergers de fruitiers haute-tige qui constituent un élément important du patrimoine de la région. Le rouge queue à front blanc profitera donc des mesures associées aux vergers et notamment de la pose de nichoirs. Il fera aussi l'objet d'une mesure particulière qui consiste à avancer la date de fauche de la sous-culture du verger lorsqu'il s'agit d'une prairie extensive et d'y aménager des surfaces de sol nu afin de faciliter la recherche de nourriture.



Suite du projet**Lézard agile**

Le lézard agile sera favorisé par les microstructures que les exploitants du réseau mettront en place. Une partie de ces éléments seront des tas de pierres favorables aux lézards.

**Thécias du prunelier**

Le théclas du prunelier, comme son nom l'indique, est intimement lié à l'épine noire. Il profitera des mesures d'entretien sélectif des haies visant à en améliorer la diversité et la proportion d'épineux.

De plus, il permettra de communiquer sur l'importance de l'épine noire auprès des agriculteurs.

Les autres espèces cibles faisant l'objet de mesures sont : le nacré de la ronce, le coucou gris, le faucon crécerelle, l'effraie des clochers, le tarier pâtre, la decticelle charignée et la silène. Pour la flore ont été relevées les espèces suivantes : ornithogale penché, l'œillet armérie, le myosotis discolor, l'orphys abeille, le géranium des marais, l'anthémis des champs et le buglosse des champs.

Les espèces caractéristiques sont : l'hermine, le demi-deuil, le bruan jaune et la pie grièche écorcheur. Pour la flore, les espèces suivantes sont recensées : le chardon-marie, le chardon penché, le cirse acaule, la véronique germandrée, l'orchis bouffon et l'orchis bouc.

Réalisation des objectifs

Afin d'assurer le maintien, voire de favoriser l'augmentation des différentes espèces définies, chaque agriculteur, a reçu pour chacune de ses parcelles une sorte de mode d'emploi qui lui indique de quelle manière il doit l'entretenir. Par exemple, il renoncera à la fauche d'une partie des prairies extensives afin de préserver l'habitat nécessaire à certains insectes. Il aménagera, dans la mesure du possible, des bandes herbeuses permettant de relier, dans un paysage ouvert, un habitat à un autre (lièvre). Il pratique un entretien sélectif des haies afin de favoriser les épineux et de freiner les essences à croissance rapide.

En outre, il est également incité à augmenter différents types d'habitats, à savoir la pose de nichoir, de tas de branches et de cailloux.

Suite du projet

Au terme de cette année, nous aurons déjà œuvré pendant trois ans en faveur du réseau, temps d'établir le rapport intermédiaire. Ce dernier donnera une idée sur l'atteinte partielle des objectifs.

D'une manière générale on peut dire que, malgré un certain scepticisme de fond de la part des agriculteurs qui préfèrent produire de la nourriture que de l'écologie, l'idée de base du réseau a été acceptée et est en phase d'être concrétisée avec même parfois un peu d'enthousiasme.

Les personnes intéressées par plus d'informations sont priées de s'adresser au soussigné.

Utiliser le tracé entre Curtilles et Prévonnoloup pour laisser s'élanter des véhicules de course anciens, telle a été l'idée qui a germé en 2013 au sein du Moto-Club Glânois.

Ce Club de motards, fondé en 1948 à Romont et fort d'une quarantaine de membres, s'est déjà illustré en organisant des manifestations culturelles et sportives, telles que des expositions de deux-roues, manches de Supercross, de Motocross et courses de Pocket-bike.

Souhaitant relever un nouveau défi, les adhérents du Club ont unanimement soutenu cette idée et accepté de planifier cette manifestation pour l'année 2015.

Nicolas Paccaud (Prés.) et Albert Echenard (Org. Grand Prix de Lausanne) se sont attelés à l'élaboration d'une étude de faisabilité ainsi qu'à la composition d'un dossier d'organisation.



En décembre 2013 nous avons présenté un avant-projet aux Syndics des communes de Curtilles, Lovatens et Prévonnoloup afin d'en retirer un préavis sur la possibilité d'une telle manifestation sur leur territoire. La discussion positive et constructive nous a permis d'intégrer les remarques pertinentes dans notre projet.

Nous avons également fait appel à Monsieur Philippe Camandona (organisateur de courses et pilote de Rallye) ainsi qu'à Monsieur Jean-Claude Castella (pilote moto et champion suisse) pour analyser le parcours. Moyennant quelques chicanes, les 3.8 km de route se prêtent parfaitement pour une montée rétro. La configuration des lieux permet au public d'apprécier, depuis plusieurs endroits sécurisés, le passage des véhicules et ceux-ci peuvent redescendre au point de départ par les chemins vicinaux de Prévonnoloup, Lovatens et Curtilles. Il en ressort aussi que le tracé hors localité, avec très peu de riverains, est un gros atout, tout comme la déviation du trafic par Seigneux.

Le dossier d'organisation, ayant atteint le niveau de détails suffisant, a été présenté à la Municipalité de Curtilles en mois d'août.

Sous réserve de l'acceptation du Pocama (demande d'autorisation pour une manifestation) nous prévoyons pour le samedi 12 et dimanche 13 septembre 2015 d'organiser un Grand Prix Rétro entre les localités de Curtilles et Prévonnoloup. Sur une route, fermée à la circulation et sans chronométrage, environ 200 véhicules s'élanteront depuis le panneau de fin de 50 km/h de Curtilles jusqu'à 200 m. avant l'entrée dans le village de Prévonnoloup.

Réparti dans les catégories suivantes, chaque participant aura la possibilité de monter 3 fois le samedi et 4 le dimanche selon les horaires ci-après:

Catégories :

- ⇒ Voitures de sport, prototypes et monoplaces d'avant-guerre et après-guerre jusqu'à 1985.
- ⇒ Motos de course et side-cars avant 1985.
- ⇒ Véhicules publicitaires et véhicules fun.

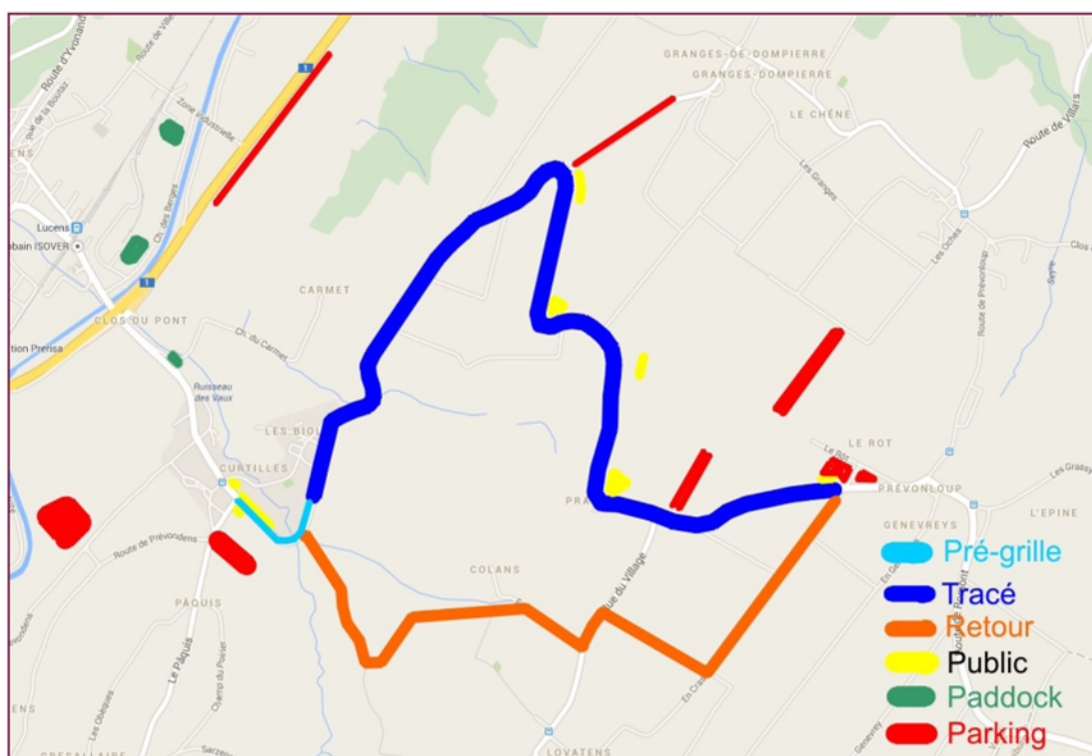
Horaires des montées :

- ◇ Samedi 12 septembre : 09h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00.
- ◇ Dimanche 13 septembre : 08h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00.
- ◇ Silence moteur du samedi 18h00 au dimanche 07:30

12-13 septembre 2015

Les Paddocks des voitures seront situés sur les places de parc de l'usine Isover et Cremo que nous remercions d'avance pour leur soutien. Les motos ainsi que les side-cars seront stationnés à différents endroits de Curtilles, Lovatens, ou Prévonnoloup. Curtilles sera le centre de la manifestation, car les véhicules seront visibles en pré-grille quelques minutes avant le départ, mais également avec l'utilisation du battoir agrémenté d'une cantine pour servir des repas chauds et des boissons. Plusieurs débits de boissons seront disposés le long du parcours ainsi que dans le garage Schäppi. Afin de ne pas engorger le village, nous avons prévu des parkings en périphérie de la commune.

Plan de situation provisoire :



Nous avons également présenté notre projet aux sociétés locales qui ont répondu positivement à notre invitation. Dans la mesure de leurs possibilités, ces dernières nous donneront un coup de main.

Nous sommes conscients qu'une telle manifestation engendrera quelques désagréments auprès des habitants de la commune, cependant ces belles mécaniques à la sonorité d'antan sont appréciées par les petits et les grands. C'est également une occasion de partager un moment avec les spectateurs/participants dans cette belle région qui est la Broye.

Nous remercions les représentants des Municipalités qui soutiennent notre projet. Nicolas et Albert sont à disposition pour répondre à vos éventuelles questions ou remarques.



Albert Echenard
079 604 93 51

Nicolas Paccaud
079 335 06 22



<http://www.mcglanois.ch>

MOTO CLUB GLANOIS

Les Aînés en vadrouille

Ce devait être une sortie surprise mais très vite le secret a été éventé. Les anciens garagistes Ulrich et Marlies Mühlemann invitaient l'équipe d'animation à faire venir les gens du village découvrir le lieu où ils habitent depuis qu'ils ont remis leur garage.

C'est sous un ciel se couvrant peu à peu que, le 4 juin dernier, un car a emmené une trentaine de personnes en direction de l'Oberland bernois afin de profiter d'une sortie de plus en plus attendue.



Après un premier arrêt café pour se dégourdir les jambes juste après Berne au bord de l'Aar, on file directement en direction de Brienz où nous attendent Ülrich et Marlies.



Quelques coups de soleil sur le lac de Thoune puis sur celui de Brienz nous ont permis de découvrir une région magnifique.

Petite balade dans le vieux village, retrouvailles et accueil dans le jardin pour un apéro typique et chaleureux.

Chacun, si cela n'avait pas été déjà fait, a pu découvrir l'endroit idyllique où nos anciens

« voisins » vivent leur retraite.

La journée s'est poursuivie par un repas copieux avec nos hôtes suivi d'une visite du Musée de la sculpture sur bois de l'entreprise Jobin.



Une averse a quelque peu précipité le moment de se dire au revoir mais c'est un rayon de soleil qui a salué notre départ



Je profite de ces lignes pour remercier encore une fois les Mühlemann et invite ceux qui n'ont pas pu nous accompagner et qui passeraient



dans la région à s'arrêter leur faire un petit bonjour, je suis certain qu'ils en seront ravis.



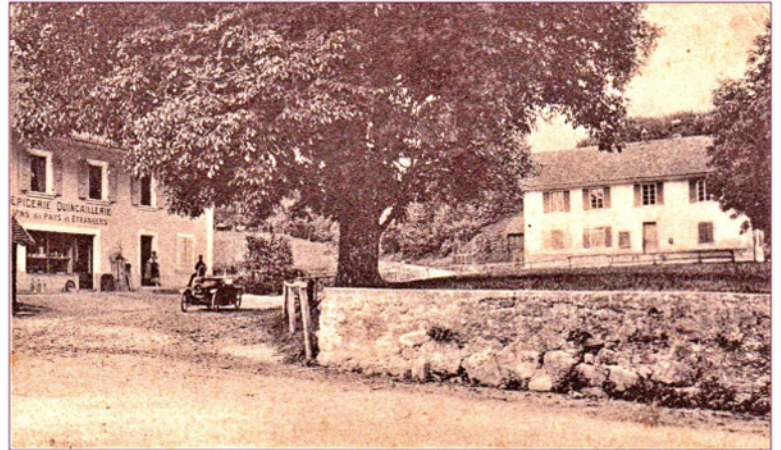
Rendez-vous l'année prochaine

Au nom du groupe animation

Blaise Cordey

Passé & Présent

100 ans environ séparent ces deux photographies. L'image provient d'une carte postale que Hubert Sonnard a pu acquérir et lui a été renvoyée depuis la Belgique. Initialement, cette carte a été envoyée par une personne qui a séjourné dans le village, à l'un de ses proches, en juillet 1918. L'automobile que l'on voit arrêtée est, semble-t-il, une Peugeot « bébé BP1 » dont la construction a débuté en décembre 1912. Il est peu probable que cette automobile ait appartenu à une personne du village. Ces deux éléments permettent donc de situer la photo entre 1913 et 1917.



On remarque que ce que l'on connaît comme l'ancienne poste, actuellement la maison de la famille Cornu, était une épicerie dont l'activité a cessé dans les années 40.

L'arbre serait un noyer colossal visiblement effacé du souvenir. Il aurait disparu avant les années 40.

Parmi les différences que l'on peut constater, il y a le clocher du collège, construit en 1931 ainsi que l'ancien mur remplacé dans les années 90 par une pente herbeuse et un trottoir de largeur constante.

Blaise Cordey

Anniversaire : c'est la grande fête

Le 1^{er} juin,
Nelly Bessard est venue à Curtilles
pour fêter son anniversaire.

Merci à elle, et à sa famille,
pour cette agréable visite.

Bon Anniversaire





Photo souvenir des enfants scolarisés à Lucens - année scolaire 2014-2015 Faite le 1er septembre 2014

Poésies

Ohé !
 Blanche cigogne
 Où vas-tu avec ton panier
 Porter un petit homme
 A de jeunes mariés ?
 Ah !
 qui est-il ?
 Un gros bambin
 Avec un brin de Jasmin ?
 Une petite fillette
 Avec un bouquet de vio-
 lettes ?
 Un petit garçonnet
 Avec un brin de muguet ?
 Oh !
 Une toute petite chose
 Comme un bouton de rose
 Va ma belle prends en soin



*Voici ma main elle a 5 doigts
 En voici deux en voici trois
 Le premier le petit bonhomme
 C'est le pouce qu'il se nomme !
 L'index qui montre le chemin
 Est le second doigt de la main.
 Le majeur paraît un grand frère.
 L'annulaire porte l'anneau
 Avec sa bague il fait le beau.
 Le minuscule auriculaire
 Marche à côté de l'annulaire.
 Regardez mes doigts travailler
 Chacun fait son petit métier.*



Calendrier des Manifestations

Je. 6 novembre	Recrutement des Sapeurs Pompiers A Moudon et à Thierrens	SDIS Haute-Broye
Sa. 15 novembre	Séance d'information Grand Prix Retro Au Café Fédéral, Curtilles	Moto Club Glanois
Sa. 22 novembre	Activité de Noël pour les enfants	Curtilles animations
Sa. 22 novembre	Séance d'information Grand Prix Retro A l'Auberge de l'Etoile, Prévouloup	Moto Club Glanois
Sa. 20 décembre	Noël au village (vin chaud)	Société de tir sportif

2015



Moto Club Glanois

Carte d'identité - Information aux habitants de Curtilles

Avec effet immédiat,

les cartes d'identité seront établies par le contrôle des habitants de la commune de Lucens.

Nous vous communiquons ci-dessous les informations utiles pour faire ou refaire votre carte d'identité, ainsi que les documents nécessaires à fournir lors de votre demande :

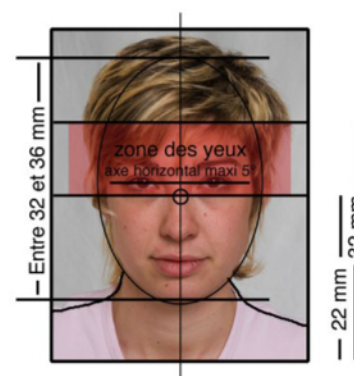
- * Photo format passeport d'excellente qualité. *Elle ne doit pas être coupée en arrondi sur les angles.*
- * Ancienne carte d'identité. *Si elle a été volée ou égarée, copie de la déclaration faite auprès de la gendarmerie.*
- * Vous munir de votre acte d'origine ou certificat de famille. *Si possible.*

Paiement effectué sur place : Fr. 70.00/adulte et/ou
Fr. 35.00/enfant

Heures d'ouverture du bureau du contrôle des habitants de Lucens :

Lundi : de 08h00 à 11h30 et 14h00 à 17h00
Mardi, mercredi : de 08h00 à 11h30 et 14h00 à 17h30
Jeudi : de 08h00 à 11h30 et 14h00 à 18h00
Vendredi : de 08h00 à 11h30 et 14h00 à 16h00

La Municipalité





Souvenir d'un temps où...
les « bolides » savaient prendre le temps ...!